

À Montpellier, l'eau 10 % moins

Dossier. Depuis trois ans et la fin de la délégation de service public confiée à Veolia, le prix du m³ a baissé dans treize communes

LE BILLET

Quel avenir ?



par
**GUILLAUME
RICHARD**
Journaliste

En mai 2018, une enquête d'UFC-Que choisir révélait que les prix de l'eau dans le Sud-Ouest (Nouvelle-Aquitaine et Occitanie) s'élevaient de 1,55 à 7,07 € ! Autant dire qu'avec 3,23 €, les treize communes de la Métropole qui sont en régie des eaux s'en sortent plutôt bien. En tout cas mieux que Mauguio et Sète, par exemple, où œuvrent la Saur et Suez. Mais si le prix a baissé depuis la fin de l'ère Veolia, les remous politiques qui ont agité la Métropole ces dernières années (lire ci-contre) posent question(s). Les treize communes qui ont choisi la régie conserveront-elles ce mode de gestion ? Et la régie accueillera-t-elle les dix-huit communes métropolitaines qui n'en font toujours pas partie ? Réponse en 2021.

VOTRE FACTURE



Que payez-vous ?

● LA PRODUCTION

Ce coût englobe le captage, le traitement, le contrôle de la qualité, la livraison de l'eau jusqu'à votre robinet, la construction et le fonctionnement des usines d'eau potable, l'entretien des réseaux et la gestion des relations avec la clientèle, le coût du service facturation, du relevé des compteurs. C'est en moyenne 45 % de la facture.

● L'ASSAINISSEMENT

Cette partie de votre facture finance la collecte des eaux usées après leur utilisation dans les logements, leur acheminement jusqu'à une station d'épuration où elles seront dépolluées avant leur rejet dans le milieu naturel. C'est 37 % de la facture.

● LA MODERNISATION

Cette partie recouvre les redevances de l'Agence de l'eau, qui les perçoit à trois titres : la préservation des ressources, la lutte contre la pollution et la modernisation des réseaux. Elle redistribue cet argent aux collectivités ayant à faire face à des investissements. C'est 18 % de la facture.

La gestion de l'eau n'est pas un long fleuve tranquille à Montpellier ! Ce fut certes le cas depuis 1990, lorsque Veolia était maître d'œuvre, par l'intermédiaire d'une délégation de service public.

Mais en mai 2014, l'appel d'offres du renouvellement du contrat a été stoppé par Philippe Saurel. Fidèle à sa promesse électorale, le nouveau président de l'agglomération – la collectivité compétente depuis 2010 – a fait le choix de gérer directement la production et la distribution de l'eau potable. Un changement de cap décidé à une très large majorité (77 voix pour et 14 abstentions). Réalisé en un temps record (dix-huit mois) et effectif depuis le 1^{er} janvier 2016, le passage en régie publique concerne 13 des 31 communes de la collectivité, devenue Métropole : Montpellier, Grabels, Jacou, Juvignac, Lattes, Le Crès, Montferrier-sur-Lez, Prades-le-Lez, Saint-Brès, Sussargues, Pérols, Vendargues et Villeneuve-lès-Maguelone. Soit environ 375 000 habitants (80 % de la population de 3M).

Dans les 18 autres communes de la Métropole, les syndicats intercommunaux d'eau potable de Garrigues Campagne et du Bas-Languedoc procèdent toujours par délégation de service public, confiée à Veolia et Suez jusqu'en 2021. Qu'est-il du prix de l'eau à Montpellier et dans les douze autres communes qui ont adhéré à la régie ? Le prix du

m³ y avait fortement augmenté de 2011 à 2015. Mais la prise en main par la collectivité de la distribution d'eau potable s'est traduite par une baisse de 10 % pour les abonnés, et ce dès 2016.

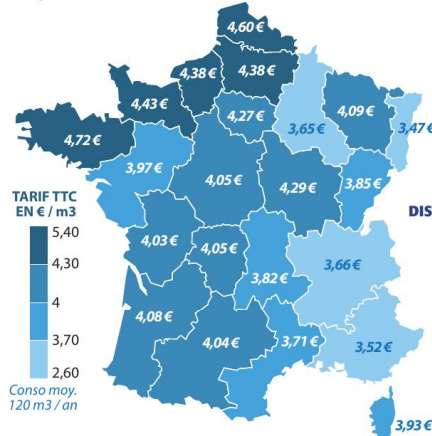
Autre avancée pour les consommateurs : le prix a été bloqué pour cinq ans. De quoi réjouir Eau secours 34 et UFC Que choisir, qui appelaient de leurs vœux ce changement. Depuis, la régie a multiplié l'investissement (15 M€ par an en moyenne) pour entretenir un réseau de 1 600 km. L'usine de traitement d'eau potable de Valedéau, à l'est de Montpellier, devrait voir le jour en 2023 pour un coût estimé à 27 M€. Une nécessité pour augmenter la capacité de production,

qui était de 31,5 M de m³ en 2017. Car la population de la Métropole est en hausse constante... Mais la gestion reste peu lisible pour le citoyen. L'Observatoire Montpellier Métropole de l'eau, installé en mars 2017, a en effet été supprimé quelques mois après. « Il faut protéger la régie », lançait René Revol, après avoir été débauché de la présidence de cet organisme. Il avait ensuite dénoncé l'audit sur les dix-huit premiers mois de fonctionnement de la régie, qui comprenait des passages faisant référence... à une collectivité de la région parisienne ! Bref, si l'eau est moins chère qu'avant, sa gestion gagnerait à être plus claire...

GUILLAUME RICHARD
grichard@midilibre.com

PRIX GLOBAL DE L'EAU POTABLE EN 2015

Eau potable + assainissement collectif



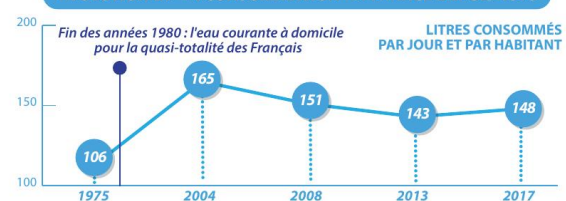
DÉCOUPAGE DU PRIX SUR LA FACTURE D'EAU



CE QUI FAIT VARIER LE PRIX



ÉVOLUTION DE LA CONSOMMATION EN FRANCE DEPUIS 1975



QUI FIXE LE PRIX DE L'EAU ?

La collectivité locale est responsable de la fourniture de l'eau potable, de la dépollution des eaux usées et de la fixation du prix des services.

SERVICE EN RÉGIE

Le service de l'eau est en régie lorsque la collectivité locale gère le service elle-même avec son personnel.

INFOGRAPHIE : SOPHIE WAUQUIER / SOURCES : DONNÉES SISPEA 2015 ET 2018 - OND

Et au milieu coule une rivière opaque

Polémique. Entre groupes privés qui « se gavent grave » et collectivités sur le gril, tour d'horizon...

Turbidité : caractère plus ou moins trouble d'un liquide, dit le dico. Au sens propre, si on ose dire. Et figuré aussi, pour l'eau en l'occurrence, dans un monde complexe aux coulisses tortueuses.

Défaut de transparence ? La Commission européenne avait clos, il y a six ans, son enquête sur des soupçons de cartel dans le secteur de l'eau et de l'assainissement. Classement sans suite, à l'époque, faute d'avoir recueilli les preuves de l'existence d'une violation des règles européennes de la concurrence. Les grands groupes se sont-ils entendus par le passé, ou aujourd'hui encore ? C'est ce que semble penser l'Italien Passavant, qui a déposé plainte contre X il y a un an à Paris pour entente illicite et corruption, dénonçant les manœuvres supposées de ses concurrents français. L'Injeu, le marché de l'eau en Ile-de-France.

Mais les groupes privés français savent aussi, en tout cas, ne pas

se faire de cadeaux. À Béziers, en ce début 2019, la Saur a été déboutée de ses requêtes par le tribunal administratif. Elle contestait depuis 2016 une atteinte, par l'Agglo, à « l'obligation de transparence ». Encore une histoire de turbidité...

Régie municipale ?

Même chose à Nîmes : Saur, délégataire historique, et deux autres prétendants contestent le choix de basculer vers Veolia devant le tribunal administratif... Dont la réponse est attendue dans les jours qui viennent. Veolia aurait notamment raffé la mise grâce à une forme juridique originale, avec une société dédiée au sein de laquelle siègeront quatre citoyens. Les plans anti-fuites de chaque concurrent étaient aussi au cœur des discussions... Des déperditions sur le réseau, pointées par l'émission « Cash Investigation », sur France 2, en mars dernier. En plus du prix au mètre cube pour l'usager. Y van



■ Lachaud face à Lucet, il y a un an. AGENCE PREMIÈRES LIGNES/FRANCE 2

Lachaud, président de Nîmes Métropole, avait alors lâché, face caméra un « La Saur, ils se gavent grave »... En guise d'aveu d'une gestion au détriment du contribuable. Tout en assurant, après la diffusion de l'émission que sa collectivité avait déjà renégocié la rénovation du réseau depuis 2014. La question de la régie municipale, là aussi, s'est posée. Sans que le président Lachaud y donne

suite. « Chacun son métier », trancha-t-il. Sète et Saint-Affrique viennent de se convertir à une formule hybride, coopération public-privé, via une Société d'économie mixte à opération unique (Semop). Les élus locaux étaient autrefois peu regardants. Voire complices, entre surfacturations et financements de partis politiques ou de campagnes électorales, comme le ministre et

maire de Grenoble, Alain Carignon, condamné à cinq ans de prison en 1994.

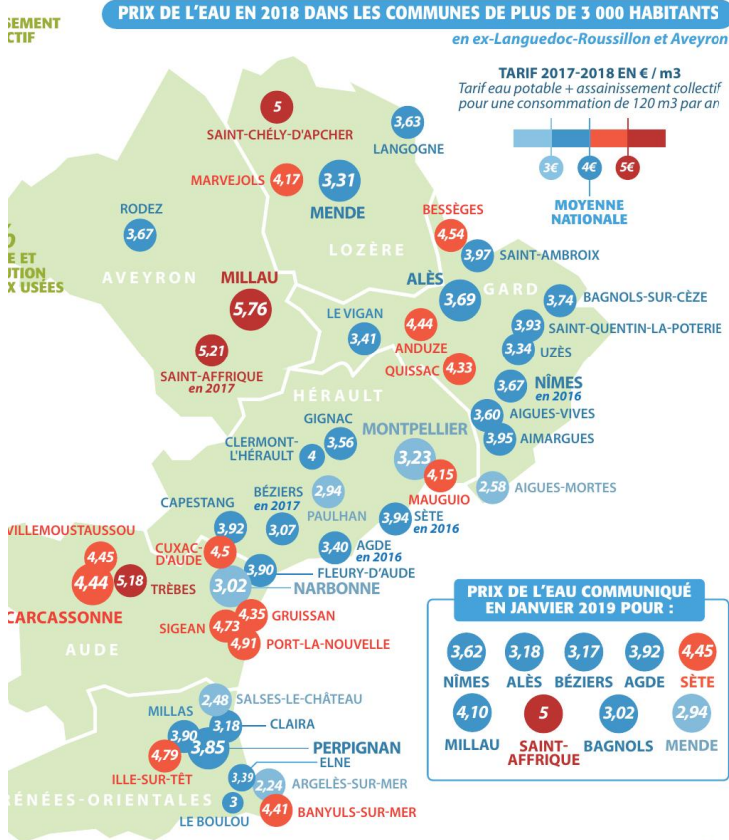
Toulouse 2020

Les élus sont désormais plus vigilants. La métropole de Toulouse vient d'annoncer son intention, à partir de 2020, de proposer le meilleur prix de l'eau pour les communes de plus de 100 000 habitants. Avec, à la clé, entre 45 € et 250 € déduits de leurs factures. L'usager, d'ailleurs, est mieux protégé. Depuis la loi Brottes de 2013, on ne peut plus couper l'eau d'une résidence principale, même si le consommateur ne paie pas sa facture... Ce qui n'empêche pas de le poursuivre pour non-paiement. La justice tranche aussi des conflits avec les usagers eux-mêmes : les groupes ont à de nombreuses reprises été condamnés pour avoir coupé ou réduit le débit de la fourniture d'eau.

A. B.

chère depuis le passage en régie

de Montpellier Méditerranée Métropole qui ont choisi de prendre directement en charge la production et la distribution.



DU SERVICE EN DÉLÉGATION ?

Le service de l'eau est en délégation lorsque le service public lorsque la collectivité locale établit un contrat avec une entreprise.

EMA - SERVICES.EAUFRANCE.FR ET AGENCES MIDILIBRE / PHOTO : J-C SANNICOLAS

La commune la moins chère

Codolet, bénie par Marcoule

Codolet. Ses 700 habitants. Sa chaussée rutilante. Ses pistes cyclables soignées. Ses équipements sportifs dernier cri. Ses bâtiments municipaux en pierres jointées... Et son eau presque donnée. La moins chère, pour celles qui font payer un tarif (lire ci-dessous) sur le périmètre du Languedoc, du Roussillon et de l'Aveyron. 1,09 € du m³, assainissement compris. Eau miraculeuse ? Non. Château d'eau aux airs de corne d'abondance plutôt, alimentée par le site nucléaire de Marcoule ! Une manne, via la cotisation financière des entreprises (CFE). Sans compter les largesses de l'ex-Areva devenue Orano et du CEA. « Ils ont pris en charge une partie du forage dans les années 90, indique le maire, Sébastien Bayart. C'est logique, puisqu'on a dû descendre à 484 mètres. Si un jour il y a un problème d'infiltration dans le sol autour du site nucléaire, on sera tranquille. »



Le maire, Sébastien Bayart, craint la reprise par l'Agglo. A. B.

maisons vaut bien des compensations, même amoindries, glisse Sébastien Bayart.

La commune a investi en 2014 (120 000 €) pour un procédé d'ultrafiltration supprimant la turbidité. L'eau, gérée en régie municipale, est puisée dans les nappes. Le Rhône, qui borde le village, l'alimente peut-être. « À cette profondeur, je ne suis pas allé voir d'où elle vient », sourit Sébastien Bayart.

« On a baissé le prix il y a deux ans, personne n'est venu me dire que c'était bien. J'aurais fait l'inverse, c'était la révolution ou presque. » Les habitants sont conscients d'être chanceux, tout de même. « C'est excellent, se réjouit Marie-France, une Codoletienne. Si je paye 80 €, c'est le maximum. Pourvu que ça dure. Si ça passe à l'Agglo, ils seront moins gentils. » L'Agglo du Gard rhodanien devrait récupérer la compétence eau en 2020. « J'aimerais bien que Macron fasse comme il l'a fait pour les communautés de communes, en repoussant à 2026 », insiste le maire. Ou qu'on laisse, dit-il, le soin aux intercommunalités de décider si oui ou non elles veulent que l'eau quitte le giron communal. « Si on passe à

L'Agglo, on sera déjà obligé de payer la TVA, ça fait 5 % de plus. Et si c'est mis en commun avec les autres communes, le prix peut doubler, au minimum. Mes opposants se sont déjà targués qu'elle allait monter à 5 €. »

INSOLITE

Gratuit ou presque

Sur l'Aubrac lozérien, cinq villages ne facturent pas le service de l'eau aux habitants. « Historiquement, les habitants avaient participé aux travaux d'adduction d'eau et cela avait été décidé ainsi, explique Jean-Pierre Kircher, conseiller municipal à Saint-Pierre-de-Nogaret. Nous n'avons donc pas de budget spécifique de l'eau. Et les dépenses, notamment pour les analyses, sont imputées au budget principal d'investissement. » Une situation singulière qui devrait prendre fin avec le transfert de la compétence aux communautés de communes, d'ici 2026. Selon l'agence de l'eau Adour-Garonne, « une dizaine de petites communes montagnardes » seraient dans ce cas, en Lozère et Hautes-Pyrénées. « Mais elles le payent sur les impôts locaux », précise l'agence de l'eau.

Les recettes sont conséquentes et on s'en sert pour la distribution

Si l'eau est si peu chère, convient le maire, c'est aussi parce que « les recettes sont conséquentes et on s'en sert pour la distribution d'eau ». La participation de Marcoule pèse 80 % du budget communal : 800 000 € sur le million disponible. Et encore, depuis 2014, « on a perdu 57 % parce que le site est passé d'Areva au CEA et que le CEA, site de recherche, ne paie pas de CFE ». La « contrainte » d'avoir un tel équipement à deux pas des

Philippe Saurel, l'eau est-elle au juste prix dans la Métropole ?



« Dans mon programme pour les élections municipales de 2014, j'avais proposé le passage immédiat en régie publique de l'eau. À l'époque, Veolia assurait ce service depuis longtemps. Le passage en régie, en 2016, a eu deux effets. D'abord, le prix de l'eau a baissé de 10 % et il n'a pas augmenté depuis. Nous aurions pu le baisser davantage mais nous avons souhaité maintenir un haut niveau d'investissement. Plus élevé en tout cas que par le passé. D'autre part, nous avons instauré une gouvernance citoyenne de l'eau. Un conseil (l'Observatoire Montpellier Métropole de l'eau) a été mis en place par René Revol, que j'avais chargé de cette question à la Métropole. Après le départ de ce dernier, c'est devenu un comité présidé par Jackie Galabrun-Boulbes (première vice-présidente de la Métropole déléguée au service public de l'eau). La régie peut encore s'améliorer, puisque l'audit avait montré quelques faiblesses. Mais tant que je serai président de la Métropole, nous garderons la régie »

LE COMPARATIF

Le sud-est mieux loti que le nord-ouest

Pourquoi l'eau est-elle plus chère au nord-ouest de la France qu'au sud-est (voir infographie ci-dessus) ? 4,72 € par m³ en Bretagne contre 3,52 € en Paca... « La Bretagne est la région où la proportion d'eau souterraine est la plus faible et où on capte de l'eau de surface », observe Séverin Pistre, directeur du master Sciences de l'eau à Montpellier. L'eau a besoin d'y être plus traitée, parce que plus sensible en surface aux pollutions. Et ceci qui plus est dans des zones d'agriculture intensive. En Paca, « avec de l'élevage extensif et de l'eau souterraine, les problématiques ne sont pas les mêmes qu'en Beauce », complète Séverin Pistre. Les Alpes pouvaient en

eau, y compris par canalisations jusqu'au Languedoc. La Durance et le Rhône réalimentent les nappes. En Occitanie, l'eau est un peu plus chère dans l'ex-Midi-Pyrénées que dans l'ex-Languedoc-Roussillon. Le recours à une agriculture plus intensive y est pour beaucoup, renchérissant le coût des traitements. « Le fait qu'il y ait dans l'ex-Midi-Pyrénées plus de petites communes, où il faut faire des investissements avec moins de personnes pour les payer joue aussi sur le tarif », insiste Guillaume Choisy, directeur général de l'agence de l'eau Adour-Garonne. Le niveau d'équipement a également sa part. Le nord et l'est de la France, plus

fortement industrialisés, se sont lancés dans des travaux de traitement plus importants au début du XX^e siècle. Le sud y est mis plus récemment. « Et il y a encore du retard, ce qui explique que le prix de l'eau soit encore moins cher », souligne Guillaume Choisy. Mais l'impact du réchauffement climatique risque de faire grimper à la hausse le prix de l'eau en Occitanie à l'avenir. « S'il y a moins d'eau, ça concentre les pollutions et ça coûte plus cher à traiter », précise Guillaume Choisy. Les épisodes évenuels et les dégâts causés sur les installations comme dans l'Aude récemment pourraient avoir aussi un effet haussier sur le prix de l'eau.